

Une remarque

Jean-Pierre Boudine

J'ai lu avec des sentiments mêlés dans le Bulletin Vert le texte que j'ai rédigé voici quelques mois, sur proposition et avec quelques suggestions de Christian Duhamel, et relecture et approbation de notre ami Antoine Bodin, texte que nous avons cosigné. Il n'était d'abord guère destiné qu'à nous trois ; puis il a circulé sans intention, un peu au hasard, recueillant des critiques et des approbations. C'est un texte qui comporte une part de « ruse » assumée car je n'ai pas cru un instant que la « liberté pédagogique » pour laquelle je m'enthousiasme allait réellement se développer suite à cette réforme. Il est certain que si j'avais écrit ce texte pour le Bulletin Vert, il aurait été différent. Je souhaite quand même, au vu des réactions de nos collègues, ajouter deux ou trois mots.

Ce qui concerne l'apprentissage des langues classiques nous a été inspiré par Christian. Le reste est presque directement issu du livre que nous avons écrit voici quelques années, Antoine et moi, « *Le Krach Éducatif* » (Ed L'Harmattan, 2010).

J'ai été chagriné de la manière dont a été reçue la proposition d'inclure, dans le « socle de base », des éléments pratiques : plomberie, électricité, hygiène, diététique, sécurité, etc. Ce n'est pas dans notre esprit une concession aux supposés désirs des jeunes élèves. Tout simplement, le pratique, le technique et le préprofessionnel devraient intégralement faire partie de notre enseignement, dès le plus jeune âge, selon nous. Au fond, il ne s'agit que d'un prolongement des antiques « leçons de choses ».

C'est également là notre critique essentielle du Collège Unique. À mes yeux, le fait que l'on ne reçoive des enseignements préprofessionnels qu'après avoir longuement échoué aux matières générales exprime un mépris pour le moins regrettable pour les métiers techniques et manuels, mépris régulièrement nié mais irréfragable. Je ne vois pas en quoi le fait de proposer, dès l'âge de douze ans, des options techniques et manuelles dans l'enseignement du Collège, constituerait un « retour en arrière ». Selon moi, ce serait un progrès et en théorie, des espaces de « liberté pédagogique » pourraient le rendre possible, sans qu'il soit nécessaire de concocter une loi, laquelle aurait forcément (comme toute loi réformant notre enseignement) une majorité contre elle.

Aujourd'hui nous avons un collège unique qui tient à distance les enseignements préprofessionnels, puis des enseignements professionnels où la culture générale passe au second plan. Un « Collège Pluriel », selon nous, devrait réduire considérablement cette distance et obtiendrait peut-être, tant pour la culture que pour l'industrie, de meilleurs résultats. Mais c'est avant tout une position philosophique.